

La Libre

Lisez La Libre pour 3€ par mois pendant 3 mois



La famille de Mounir, décédé jeudi dernier, dépose plainte avec constitution de partie civile

La famille de Mounir, un Schaerbeekois de 26 ans décédé jeudi passé après avoir été interpellé par la police, a déposé plainte avec constitution de partie civile, a indiqué l'avocat de celle-ci, Me Yannick De Vlaemynck. Les proches du jeune homme considèrent que le décès a pu être causé par de la violence policière.



©SABLON FREDERIC



Belga
Agence

Publié le 05-08-2021 à 15h23

La zone de police Bruxelles-Nord a été appelée, dans la nuit de mercredi à jeudi passés, pour un homme vu nu en train d'endommager un véhicule rue de Brabant à Schaerbeek. Celui-ci aurait fait un malaise après l'arrivée de la police. Il est décédé à l'hôpital peu après.

Selon RTL Info, l'homme, prénommé Mounir, a fait un arrêt cardiaque lors de son transfert en ambulance et une hémorragie cérébrale a été diagnostiquée à l'hôpital. La sœur de celui-ci a déclaré à la chaîne privée que son frère présentait aussi plusieurs blessures, qui, selon elle, ne peuvent être dues qu'à de la brutalité de la part des policiers.

Le parquet de Bruxelles a requis un médecin légiste afin de procéder à une autopsie, immédiatement après le décès, et a ordonné également un examen toxicologique. Le week-end dernier, la famille a été informée des premiers résultats de cette autopsie, qui ne lui paraissent pas convaincants. Elle a dès lors décidé de déposer une plainte pénale avec constitution de partie civile auprès d'un juge d'instruction, afin de pouvoir accéder au dossier d'enquête.